

Situation candidats	Candidats de moins de 26 ans	Candidats de 26 ans et plus
<p>Baccalauréat Français ou UE 2017</p>	<p align="center"><u>ADMISSION POST-BAC</u></p> <p align="center">Pré-inscription du 20 janvier au 20 mars 2017 en se connectant sur le site : http://www.admission-postbac.fr/</p> <p align="center">Afin de faciliter vos démarches, lisez auparavant attentivement le guide du candidat</p>	<p align="center"><u>DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION</u></p> <p align="center">Un dossier de demande d'inscription comportant les pièces énumérées ci-dessous devra être déposé avant le 3 avril 2017 auprès de :</p> <p align="center">Faculté de Médecine Service de la Scolarité Bureau des inscriptions 27 Bd Jean Moulin 13385 Marseille cedex 5</p>
<p>Baccalauréat Français ou UE antérieur à 2017</p>	<p align="center">ATTENTION ! La préinscription sur le site Admission Post Bac ne vaut pas inscription à l'université et votre admission définitive est conditionnée par l'obtention de votre Baccalauréat Après les résultats du Baccalauréat, reconnectez vous sur Admission Post Bac, pour connaître les démarches à effectuer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Doyen, précisant les motifs de la demande (également géographique si hors académie) • Une photocopie du Baccalauréat (pour les bacs antérieurs à 2017) • Une photocopie de la pièce d'identité • Les justificatifs d'activité depuis l'obtention du baccalauréat (relevés de notes si études, copie des diplômes obtenus, certificat de scolarité, justificatifs d'activité professionnelle ...) • En cas de période d'inactivité non justifiée depuis l'obtention du baccalauréat, produire une attestation sur l'honneur indiquant que le demandeur n'a jamais été inscrit dans une autre faculté de médecine en France.

**Candidats souhaitant
s'inscrire au numé-
rus
clusus réservé aux
diplômes paramédicaux**

Pour connaître les conditions pour pouvoir bénéficier des places complémentaires, lire :

[Arrêté du 25 mars 1993 relatif au nombre d'étudiants admis à la fin de la première année du premier cycle à poursuivre des études médicales.](#)

Pour candidater :

Un dossier de demande d'inscription comportant les pièces énumérées ci-dessous devra être déposé avant le 3 avril 2017 auprès de :

**Faculté de Médecine Service de la Scolarité
Bureau des inscriptions
27 Bd Jean Moulin
13385 Marseille cedex 5**

- Une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Doyen, précisant les motifs de la demande (également géographique si hors académie)
- Une photocopie du Baccalauréat
- Une photocopie de la pièce d'identité
- Les justificatifs d'activité depuis l'obtention du baccalauréat (relevés de notes si études, copie des diplômes obtenus, certificat de scolarité, justificatifs d'activité professionnelle ...)
- En cas de période d'inactivité non justifiée depuis l'obtention du baccalauréat, produire une attestation sur l'honneur indiquant que le demandeur n'a jamais été inscrit dans une autre faculté de médecine en France.
- Les candidats de nationalité étrangère devront joindre également un extrait d'acte de naissance, une photocopie du passeport et une photocopie du Visa D étudiant ou titre de séjour.
- Les documents en langue étrangère devront être accompagnés de leur traduction par un service officiel français